

### Politique régionale

Le Canada tient fermement à l'égalité entre les régions. Cela ne veut pas dire que nous faisons la sourde oreille lorsqu'on nous signale que l'un de nos programmes régionaux pourrait être interprété comme apportant une aide indue aux exportations. Mais nous insistons sur la nécessité de respecter notre Constitution et nous cherchons à assurer l'égalité des services essentiels et des perspectives de développement dans les six régions du Canada: l'Atlantique, le Québec, l'Ontario, les Prairies, le Pacifique et le Nord.

Notre politique régionale nous est dictée par la configuration exceptionnelle de notre pays – pour l'essentiel, une mince bande de peuplement étirée dans la partie nord du continent et où toutes les régions ne disposent pas des mêmes ressources. Nous tâchons de niveler les inégalités régionales en effectuant des paiements de péréquation et en appliquant des politiques et des programmes sociaux et culturels qui aident les Canadiens à s'aider eux-mêmes par la voie du développement économique. Dans son fondement, notre politique régionale, elle aussi, n'est pas négociable.

### AUTODÉTERMINATION

Dans nos négociations avec les États-Unis, nous nous affirmons fermement et clairement sur les questions de souveraineté. D'ailleurs, nous exerçons notre souveraineté par le fait même que nous menons des négociations internationales. Les centaines d'accords internationaux auxquels nous sommes partie ne diminuent en rien notre souveraineté et il n'en ira pas autrement d'un accord commercial. Nous sommes confiants que nos deux pays parviendront à un accord qui respecte la souveraineté nationale et le droit de chacun d'établir comme il l'entend ses propres objectifs culturels, sociaux et régionaux. 🍁

